

Colmar, le vendredi 24 mai 2019

Des enseignants du Lycée Blaise Pascal de Colmar

À Madame Sophie BÉJEAN  
Rectrice de l'Académie, Chancelière des universités  
Rectorat  
6 rue de la Toussaint  
67000 STRASBOURG

Objet : équipement informatique des professeur.e.s de lycées.

Madame la Rectrice,

Les enseignants du Lycée Blaise Pascal, lors des commissions pédagogique et permanente ainsi que du conseil d'administration, ont pris connaissance de l'entrée du lycée dans le dispositif 4.0 ainsi que des conséquences que cela aura sur leur travail.

Il nous semble légitime, pour optimiser l'utilisation de l'outil numérique et préparer nos séances, de pouvoir bénéficier au minimum des copies des ressources à disposition des élèves jusqu'à la fourniture d'ordinateurs pour les enseignants.

En effet, il nous semble important de nous mettre, en tant qu'enseignants, dans les meilleures conditions pour pouvoir accompagner les élèves dans cette évolution vers le numérique. Même si nos pratiques ont déjà suivi cette vague, la mise à jour des équipements informatiques représente une charge financière importante.

Aussi, nous demandons que chaque enseignant soit équipé gratuitement du même matériel informatique que ses élèves.

Les compatibilités de logiciels, d'outils offices, d'accessoires et de ressources seront optimisées ce qui permettra de maîtriser ces outils et d'assurer notre mission en bons professionnels. De plus, nous serons plus à même d'anticiper certaines difficultés au quotidien en y faisant face par nous-mêmes. En ayant le même matériel que les élèves, nous serons plus au fait de pouvoir les aider et les accompagner pour utiliser leur ordinateur comme un outil et non comme un divertissement en classe.

Notre dévouement à notre mission de service public fait que nous souhaitons pouvoir accompagner nos élèves dans leurs apprentissages et organiser ces derniers dans les meilleures conditions. Nous vous prions, donc, d'accéder à notre demande pour une mise en œuvre optimale du dispositif 4.0.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre dévouement au Service public de l'Éducation nationale.

